



PAYS DU SUNDGAU

DIAGNOSTIC MOBILITE FEVRIER 2016



Plan de Déplacement de Zone

Réponses des Employeurs

Le Plan de Déplacement de Zone (PDZ) du Quartier Plessier : **des enjeux : un défi !**

Les structures employeuses et les salariés du Quartier Plessier avaient formulés des demandes en termes d'amélioration d'aménagement, de services et d'accès au site. Le Pays du Sundgau et la Communauté de Communes d'Altkirch se sont associés pour le lancement du PDZ, en partenariat avec l'ensemble des Entreprises, Associations et Administrations.

Il y a eu 13 réponses aux questionnaires, soit 1/3 des structures installées du Quartier Plessier d'Altkirch, employant 222 salariés ou libéraux (soit environ 45% des salariés de la zone).

Plus de 46% des structures estime qu'il y a des **difficultés d'accès** à la zone d'activités en termes d'aménagement intérieur et extérieur (signalisation en amont, circulation interne) et en terme de mobilité (transport en commun à organiser/développer, un accès de la gare au quartier).

Plus de la moitié jugent **les installations et l'accueil des cyclistes à développer**.

Le véhicule individuel est majoritairement utilisé, dû à des contraintes qui peuvent être levés pour certain. Une structure a déjà mis en place des moyens de mobilités pour ses salariés, et cinq structures sont prêtes à soutenir le covoiturage.

Huit structures possèdent 35 véhicules, qui sont inutilisées 30% du temps en semaine et étant pour la grande majorité, entièrement libre soirs et week-ends.

Trois alternatives sont plébiscitées pour améliorer les déplacements et changer les habitudes de la voiture individuelle qui peut présenter des contraintes : **le covoiturage, le vélo et l'autopartage**.

Ces trois pistes d'actions concrètes permettent de travailler sur la faisabilité et la communication sur le quartier, en associant pleinement les structures et leurs salariés.

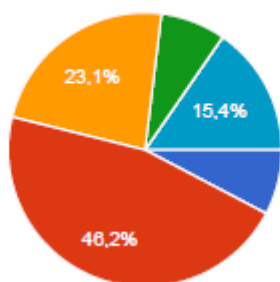
Ci-dessous, vous trouverez le détail des réponses.

(A noter, les réponses sont parfois transcrits telles quelles et ne sont pas reformulées)

1. Profil des structures

- **Structures ayant répondues :**
 - Association Marie PIRE
 - ESAT Marie PIRE
 - Cabinet de kiné
 - CIAREM
 - CIO
 - Communauté de Communes d'Altkirch
 - EVIDENCEGROUP
 - Koddok
 - Micro-crèche "Reinette et Api"
 - Pays du Sundgau
 - POLETAMINE
 - PSEI Sarl
 - RANDSTAD

Quelle est la vocation de votre structure ?



Organisme social et culturel	1	7.7 %
Service aux personnes et entreprises (dont formation et orientation)	6	46.2 %
Administratif	3	23.1 %
Industrielle	1	7.7 %
Artisanale	0	0 %
Autre	2	15.4 %

Autre : Santé et Marketing

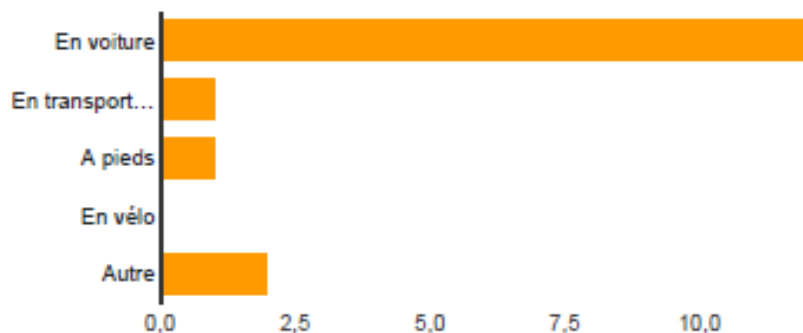
- **Informations**
 - 5 structures ont chacune une cuisine avec la possibilité de réchauffer son plat.
 - 3 structures effectuent un remboursement pour les abonnements transports, cela concerne 34 salariés.
 - Cycliste : une structure nous informe qu'elle va mettre en place le remboursement des frais kilométriques domicile-travail.

- Vos visiteurs : Bénéficiaires, clients, livraisons de marchandises

Moyenne du nombre de vos visiteurs par semaine :

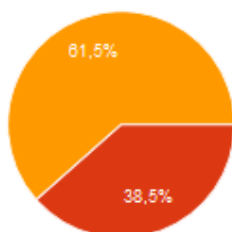
560 en moyenne

Diriez-vous que ces visiteurs viennent majoritairement :



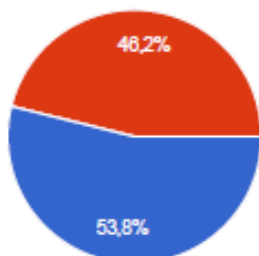
En voiture	12	92.3 %
En transport en commun	1	7.7 %
A pieds	1	7.7 %
En vélo	0	0 %
Autre	2	15.4 %

Majoritairement, quelle est la provenance de vos visiteurs :



Altkirch	0	0 %
Dans un rayon de 15 Km	5	38.5 %
Au-delà de 15 Km	8	61.5 %

Y-a-t-il des difficultés d'accès au site ?



Oui, merci de préciser à la question suivante	7	53.8 %
Non, pas particulièrement	6	46.2 %

Si OUI, il y a des difficultés d'accès au site, pourriez-vous préciser ?

- Indication du Quartier à mettre en place
- Le Quartier Plessier est à l'écart des grands axes routiers et la circulation des poids lourds dans la zone d'activités est parfois difficile. La signalétique est par ailleurs à revoir
- Indication au sein du Quartier Plessier
- Place de stationnement
- Marquage, stops et fléchage des parkings
- Piste cyclable depuis la gare, véhicule autopartage à la gare
- Manque de visibilité des panneaux de signalisation
- Manque de signalétique au bâtiment 15

Pour faciliter l'accueil de vos visiteurs, quels seraient vos besoins ?

- Avoir un fléchage des bâtiments par numéro à l'entrée du Quartier Plessier
- Des plans visibles et mis à jour ainsi que des panneaux indiquant les entreprises présentes dans les bâtiments
- Marquage, fléchage et fléchage des parkings. Des N° clairs sur les bâtiments
- Place de stationnement
- Fléchage sur Quartier Plessier direction bâtiment 15 + numéro qui n'est plus présent sur le bâtiment
- Un peu plus de parkings disponibles. C'est parfois difficile de se garer près du Bâtiment 15
- Davantage de parking en général et plus particulièrement le parking handicapé insuffisant
- Plus de signalisation visuelle et attractive

2. L'avis des employeurs sur la mobilité

Par rapport au besoin de votre structure, jugez-vous que les transports en communs sont satisfaisants ?

- 2 Oui
- 1 Oui mais à organiser
- 6 Non : pas d'accès direct de la gare au QP, à pied ou à vélo / difficulté d'accès aux personnes habitants dans le Sundgau et notamment en période scolaire / des horaires de transports qui ne conviennent pas.
- 4 Pas concernés : besoin de l'utilisation du véhicule personnelle dans le cadre professionnel / utilisation d'un véhicule utilitaire pour le transport de matériel / autre

Par rapport au besoin de votre structure, jugez-vous les installations et l'accueil des cyclistes suffisants sur le Quartier Plessier ou au sein de votre structure (arceaux à vélos, pistes cyclables, douche d'entreprise, etc) ?

- 3 Oui
- 7 Non : besoin de lieu de stationnement par des arceaux à vélos ou un local / besoin d'un point d'eau et/ou douche / besoin de développer les pistes cyclables sécurisé / favoriser l'accueil des cyclistes au vu de la conjoncture économique actuelle

Avez-vous mis des moyens de mobilités en place (navette d'entreprise, aide à la coordination du covoiturage, aide à l'achat de vélo, etc) ?

- 1 structure informe la mise en place d'une navette entre Hirsingue et Altkirch, et les pratiques de covoiturage pour aller chercher des salariés.
- 12 ont répondu « Non, mais c'est pour bientôt ! »

Vous avez répondu : Non (mais c'est pour bientôt !) Pourriez-vous détailler ce que vous souhaiteriez voir se développer grâce à votre participation ?

- Constat que les transports en commun ne peuvent répondre à tous les trajets
- 5 suggestions pour le covoiturage : Proposition d'organiser le covoiturage entre plusieurs structures et d'avoir des espaces de rencontres pour les salariés
- 2 suggestions pour le développement du vélo, dont la mise à disposition de location de vélo pour le trajet de la gare jusqu'au Quartier Plessier
- 2 suggestions pour le développement de bus / navette

3. Mobilité dans votre structure

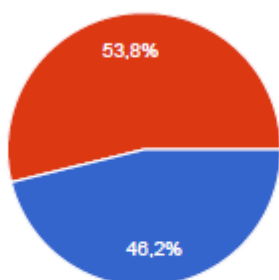
- Parc automobiles existants : 8 structures qui possèdent 35 véhicules de fonction ou de service, dont des utilitaires. Ils sont inutilisés 30 % de leur temps durant les horaires de travail. Quasiment tous sont disponibles les soirs et week-end

Il est estimé que le coût annuel d'un véhicule coûte à un particulier 4 350€

Un automobiliste qui habite à 20 km de son lieu de travail dépense 3 000€/an pour aller travailler.

4. Constat et Pistes d'actions

Y-a-t-il des difficultés d'accès au Quartier Plessier ?



Oui, merci de préciser à la question suivante	6	46,2 %
Non, il n'y a pas eu de remarques des salariés	7	53,8 %

Pourquoi ont-ils répondu « oui » :

- Souhait d’avoir un arrêt de bus
- Besoin davantage de parking
- Besoin d’une signalisation en amont du quartier (notamment entre la gare et le QP) et à l’intérieur, notamment pour mieux indiquer où se trouve les entreprises
- Proposition d’avoir un sens unique pour la circulation dans le QP, dont le Bâtiment 15
- Il est soulevé qu’il est problématique d’avoir l’entrée et la sortie par le même accès

5. Pistes d’actions

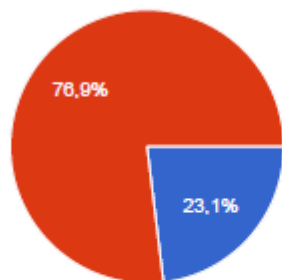
- **Le télétravail :**

3 à 4 salariés sont concernés dans 2 structures pour 2 jours/salariés et pour 4 ou 5 jours/salariés.

Pour l’incitation au COVOITURAGE, quelles solutions êtes-vous prêt à mettre en place ?

Transmettre les informations des déplacements et des trajets, ainsi que la plateforme de covoiturage aux structures.

L’usage de la voiture individuelle est-elle une problématique ?



Oui, (zone de bouchon, difficultés de parking, etc)	3	23,1 %
Non, pas particulièrement	10	76,9 %

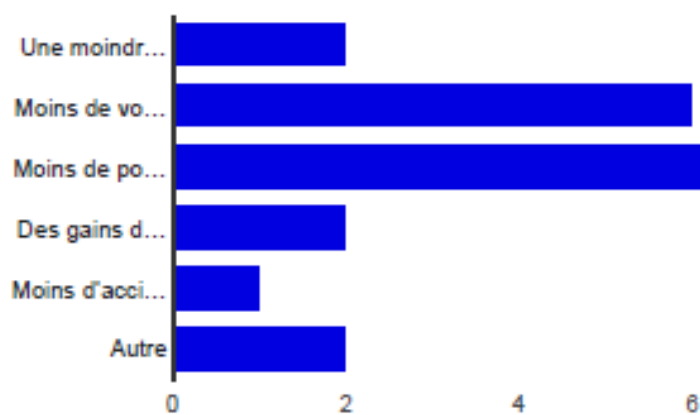
Quelles seraient les pistes d’actions envisagées pour faciliter la venue sur le Quartier Plessier ?

- Meilleure signalétique
- Davantage de parkings
- Avoir une à plusieurs entrée et sorties du site
- Lieux de rassemblement de co-voiturage / Développer le covoiturage et inciter les salariés
- Développer les bus et navettes

Quelles seraient les alternatives à la voiture individuelle que votre structure souhaiterait soutenir ?

- Covoiturage (plusieurs répondants)
- Vélo (plusieurs répondants)
- Autopartage pour les trajets travail
- Sur Altkirch, la Rosalie à assistance électrique, des trottinettes, des mono-cycles...
- Il est soulevé les contraintes pour des patients à venir en taxi des aînés

Si les salariés utilisaient une alternative à la voiture individuelle pour venir travailler, quels seraient pour vous les principaux avantages d'après vous ?



Une moindre fatigue, un moindre stress des salariés en arrivant au travail	2	16.7 %
Moins de voitures en circulation et donc moins de bouchons, moins de stationnements	6	50 %
Moins de pollution, pour plus d'avenir !	8	66.7 %
Des gains de coûts et temps de transport pour les salariés	2	16.7 %
Moins d'accidents et donc moins d'absentéisme et de remplacements temporaires	1	8.3 %
Autre	2	16.7 %

(2 réponses possibles)



Contacts

Pays du Sundgau
39 avenue du 8ème Régiment de Hussards
Quartier Plessier - Bât 03 - 2^{ème} étage
68130 ALTKIRCH
Tél : 03 89 25 49 82
Fax : 03 89 07 03 17
Courriel : info@pays-sundgau.fr
Contact mobilité : transport@pays-sundgau.fr

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00



Communauté de Communes d'Altkirch
39 avenue du 8ème Régiment de Hussards
Quartier Plessier - Bât 03 - 1^{er} étage
68130 ALTKIRCH
Tél : 03 89 08 36 20
Fax : 03 89 08 36 21
Courriel : accueil@cc-altkirch.fr